

LE MAG CCLO

Magazine de la communauté de communes de LACQ-ORTHEZ

DOMAINES
de compétences

SERVICES
à la population

TOUTES
les coordonnées

ABIDOS ■ ABOS ■ ARGAGNON ■ ARNOS ■ ARTHEZ-
DE-BÉARN ■ ARTIX ■ BAIGTS-DE-BÉARN ■ BALANSUN
■ BELLOCQ ■ BÉSINGRAND ■ BIRON ■ BONNUT ■ BOU-
MOURT ■ CARDESSE ■ CASTEIDE-CAMI ■ CASTEIDE-CANAU
■ CASTÉTIS ■ CASTETNER ■ CASTILLON-D'ARTHEZ ■ CESCAU
■ CUQUERON ■ DOAZON ■ HAGETAUBIN ■ LAA-MONDRANS
■ LABASTIDE-CÉZÉRAÇQ ■ LABASTIDE-MONRÉJEAU ■
LABEYRIE ■ LACADÉE ■ LACOMMANDE ■ LACQ-AUDÉJOS
■ LAGOR ■ LAHOURCADE ■ LANNEPLAÀ ■ LOUBIENG ■
LUCQ-DE-BÉARN ■ MASLACQ ■ MESPLÈDE ■ MONEIN ■ MONT
- ARANCE - GOUZE - LENDRESSE ■ MOURENX ■ NOGUÈRES ■
ORTHEZ-SAINTE-SUZANNE ■ OS-MARSILLON ■ OZENX-MONTES-
TRUCQ ■ PARBAYSE ■ PARDIES ■ PUYOÔ ■ RAMOUS ■ SAINT-BOÈS
■ SAINT-GIRONS-EN-BÉARN ■ SAINT-MÉDARD ■ SALLES-MONGISCARD
■ SALLESPISSÉ ■ SARPOURENX ■ SAULT-DE-NAVAILLES ■ SAUVELADE ■
SERRES-SAINTE-MARIE ■ TARSACQ ■ URDÈS ■ VIELLENAVE-D'ARTHEZ ■
VIELLESÉGURE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ EST NÉE LE 1^{ER} JANVIER 2014.

L'exécutif a été installé le 16 janvier par les 109 conseillers communautaires.
LE 6 FÉVRIER, LE BUDGET 2014 ÉTAIT VOTÉ À L'UNANIMITÉ.

Nous avons tenu nos engagements : au lendemain de l'officialisation de la fusion, nous sommes au travail, prêts à agir pour notre territoire, à accompagner son développement économique et à participer au bien-être de ses habitants.

Nos ambitions sont claires.

Nos priorités s'expriment dans ce budget qui consacre plus de **9 MILLIONS D'€** à l'activité économique, créatrice d'emplois et de richesse. Par cette décision, nous affirmons notre volonté d'être un **acteur économique majeur** de ce territoire. Cette enveloppe nous permettra d'accompagner efficacement le développement des entreprises, de soutenir la recherche et des projets innovants, porteurs d'avenir. Nous poursuivrons notre oeuvre de « facilitateur » en renforçant l'attractivité de notre territoire. Nous construirons toutes les conditions nécessaires à l'installation de nouvelles entreprises : création d'infrastructures, acquisition de foncier, aménagement de zones d'activités, etc.

L'attractivité de notre territoire passe aussi par le bien-être de ses habitants, par la qualité de son service public, la variété de son tissu commercial et artisanal. Dans ces domaines aussi, **nous nous sommes donnés les moyens d'agir** : pour faciliter la mobilité, donner à nos enfants les mêmes chances de réussite, offrir à tous l'accès à la culture et aux loisirs, etc. Nous avons la chance de vivre sur un territoire doté d'atouts naturels, dans un cadre de vie exceptionnel. Nous serons acteurs de sa prospérité.

C'est notre engagement.

LES ÉLUS DE LA CCLO

SOMMAIRE

- LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNESP 3
- ECONOMIE.....P 4
- ENVIRONNEMENTP 6
- HABITATP 7
- ENFANCE ET JEUNESSEP 8
- SERVICE À LA POPULATION.....P 9
- À VOTRE SERVICE !P 10 À 12

Dans ce hors-série, découvrez votre nouvelle collectivité et les principales actions qu'elle mène dans tous ses domaines de compétences : développement économique, environnement, scolarité, etc.

Reportez-vous aux pages 10 à 12 pour toutes les coordonnées de vos interlocuteurs à la CCLO. Retrouvez également les jours et les horaires des permanences des services dans les communes.

Sur notre site internet : www.cc-lacqorthez.fr, retrouvez l'intégralité des compétences et des services de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

■ LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ
 Directeur de la publication : Jacques Cassiau-Haurie
 Conception, réalisation et rédaction : service communication CCLO
 Photos : service communication CCLO - DR -
 Impression : Imprimerie Germain - Mourenx
 Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales
 Dépôt légal à parution - Mars 2014
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ
 ROND-POINT DES CHÊNES - BP 73 - 64150 MOURENX
 TÉL : 05 59 60 03 46, FAX : 05 59 60 06 93
 WWW.CC-LACQORTHEZ.FR - CONTACT@CC-LACQORTHEZ.FR ■

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ



LA CCLO EN CHIFFRES

- 61 communes
- 55 000 habitants
- 750 KM² de superficie
- 25 % de la richesse départementale
- 343 agents

Le 1^{er} janvier 2014, les communautés de communes du canton d'Orthez, de Lacq et la commune de Bellocq ont fusionné en une seule collectivité. Le 16 janvier, les 109 conseillers communautaires - issus des conseils municipaux des communes membres et désignés par leurs pairs - installaient le nouveau conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO).

JACQUES CASSIAU-HAURIE EST LE PRÉSIDENT, ÉLU À LA MAJORITÉ DES VOIX, DE CETTE NOUVELLE COLLECTIVITÉ.

Le 6 février, le conseil communautaire votait à l'unanimité le budget 2014 qui s'élève à 96 956 140 €.

CETTE FUSION RÉPOND À TROIS OBJECTIFS

■ OFFRIR À TOUS PLUS DE SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ

Aide aux devoirs gratuite pour 3 373 écoliers et 2 379 collégiens, soutien financier aux étudiants ; transport à la demande ; aide à la maîtrise du coût de l'énergie, soutien à l'habitat social et à la réhabilitation de l'existant ; aménagement numérique avec accès à l'internet haut débit.

■ RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE grâce à la diversité des secteurs d'activité du territoire et au soutien apporté par la collectivité aux entreprises.

■ ÊTRE UN ACTEUR MAJEUR AU CENTRE DU DÉPARTEMENT

Avec une capacité financière considérable de près de 97 millions d'euros, la CCLO est aujourd'hui capable de mobiliser tous les acteurs publics sur des projets économiques porteurs de richesse et d'emplois. Avec plus de 55 000 habitants, la collectivité est éligible à des dispositifs de financement (État, Département, Région) auxquels les 3 entités ne pouvaient prétendre séparément.

La CCLO s'investit pleinement dans la recherche de nouvelles activités économiques et dans le développement du tissu existant, en gardant comme fil rouge l'emploi. Au-delà de l'aide financière qui peut être accordée, la collectivité intervient sur tous les facteurs qui rendent son territoire attractif : la qualité des infrastructures, la facilité d'accès à l'énergie à un coût attractif, le savoir-faire des salariés, la variété des prestataires de services, etc.

La politique industrielle de la CCLO, fruit de 40 ans d'expérience, repose sur cette capacité d'accompagnement tant en termes financiers qu'en offrant un environnement favorable au développement des entreprises : immobilier d'entreprises, aide à la recherche de foncier ou encore au montage de projets; autant de compétences au service des acteurs économiques.

Si au cours de ces 20 dernières années, et malgré la mutation de l'emploi sur le bassin de Lacq, le nombre d'emplois industriels s'est maintenu à 8000, c'est aussi grâce à cette **politique volontariste d'accompagnement au développement économique** générateur d'emplois.

SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
 TÉL. : 05 59 60 73 56
 j-lerou@cc-lacqorthes.fr

9 700 300 €

LES AIDES AUX ENTREPRISES

■ AIDE À L'INVESTISSEMENT DIRECT

Aide à l'investissement immobilier, soutien aux projets d'implantation et de développement, créateurs d'emplois.

■ AIDE À LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

En lien avec les partenaires institutionnels et les organismes financiers, la CCLO propose des plans de financement aux entreprises qui souhaitent investir.

■ AIDE À LA RECHERCHE DE FONCIER

Pour le développement et l'installation des entreprises, la CCLO prospecte et acquiert des terrains, les viabilise, les aménage.

■ CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES ET DE RÉSEAUX

Réseaux d'eaux pluviales, aménagement numérique des zones d'activités, etc.

■ AIDE TECHNIQUE AU MONTAGE DE PROJETS

■ AIDE À LA RECHERCHE DE LOCAUX COMMERCIAUX

LES CENTRES D'AFFAIRES ET HÔTELS D'ENTREPRISES D'ORTHEZ

accueillent une dizaine d'entreprises qui emploient 150 personnes.

Photo : zone Naude



pour AGIR en faveur du DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et de L'EMPLOI .

Aménagement numérique	1 100 000 €
Développement économique.....	603 000 €
Zones d'activités économiques	4 000 000 €
Aides aux entreprises	2 759 300 €
Politique foncière.....	1 138 000 €
Commerce.....	100 000 €

CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET COMMERCIALISATION DE ZONES D'ACTIVITÉS ET D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

- **Zones d'activités** : Eurolacq 1 et 2 à Artix, Deus Poueys à Labastide-Cézéracq, de Loupien à Monein, zone Louis et zone Naude à Orthez, zone Lesclauze à Sault-de-Navailles, Plaine des bois à Biron, la Geüle à Arthez-de-Béarn, etc.
- **Immobilier d'entreprises** : les centres d'affaires Michel Carval et Maurice Faure à Artix, la pépinière chimique Chemstart'up à Lacq, le centre Yves Dréau à Mourenx, les hôtels d'entreprises des Saligues, du Pesqué et de Naude, le Pôle I.Etech à Orthez, etc.
- **Pépinières d'entreprises** : les 5 pépinières du réseau Eurolacq à Arthez-de-Béarn, Artix, Biron-Orthez, Monein, et Mourenx accueillent 26 entreprises en location qui emploient 176 personnes.

EUROLACQ 2 : 29 HECTARES POUR LES PME-PMI

Pour développer l'offre foncière à vocation économique, la communauté de communes de Lacq-Orthez aménage la zone Eurolacq 2 à Artix.

19 hectares seront commercialisés en 10 lots redimensionnables à la demande pour des activités de taille artisanale à PME. 10 hectares seront réservés aux espaces communs.

CONTACT COMMERCIALISATION

Carine Fouchard - Service Foncier de la CCLO
 Tél : 05 59 60 84 21

COMMERCE & ARTISANAT

La CCLO aide les entreprises commerciales et artisanales à travers l'Opération Collective de Modernisation (OCM). Ce dispositif s'adresse aux professionnels qui souhaitent développer leurs entreprises : en augmentant leurs capacités de production, en améliorant l'image d'une boutique, en diversifiant l'activité d'un commerce, etc.



Trois types d'aides sont proposés :

- les aides financières,
- le bilan conseil,
- le conseil architectural.

100 000 €

permettront de financer des projets commercial et artisanal à travers l'OCM.



SERVICE COMMERCE & ARTISANAT

TÉL. : 05 59 60 84 28
s-petit@cc-lacqorthez.fr

200 350 €

POUR LA PROMOTION ET L'ANIMATION DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Organisation d'événements commerciaux : salons, foires, marchés à thèmes, etc.



AGRICULTURE

■ **AIDE FINANCIÈRE AUX AGRICULTEURS FRAGILISÉS** grâce à un fonds abondé par la CCLO. Les agriculteurs fragilisés disposent d'un chèque d'un montant maximum de **1500 €**, avec lequel ils peuvent financer un plan de relance personnalisé. Ce dispositif est porté par la Chambre d'agriculture 64 et la MSA.

■ **AIDE AUX JEUNES AGRICULTEURS**
Une subvention plafonnée à **1000 €** est versée aux jeunes agriculteurs pour l'acquisition d'un logiciel spécifique à la gestion de leur exploitation.

■ **SOUTIEN À LA VITICULTURE**
Création d'un observatoire de la filière viticole afin d'analyser les évolutions du secteur et proposer des actions en adéquation avec les besoins.

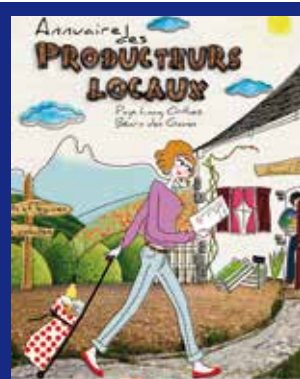
■ **ORGANISATION DE QUATRE MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS** sur les communes d'Arthez-de-Béarn, de Monein, Mourenx et Orthez.

■ **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AGRICOLES ET VITICOLES**

SERVICE AGRICULTURE

TÉL. : 05 59 60 84 21
c-fouchard@cc-lacqorthez.fr

L'ANNUAIRE DES PRODUCTEURS LOCAUX, sorti en 2013, il est édité par le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves. Il recense l'offre et les coordonnées de 78 producteurs classés par catégorie de produits.



IL EST DISPONIBLE chez les producteurs, dans les mairies, les offices de tourisme (Monein, Navarrenx, Orthez, Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn), ainsi que dans les locaux des 4 communautés de communes du territoire du Pays : Lacq-Orthez (sites de Mourenx et d'Orthez), Navarrenx, Salies-de-Béarn et Sauveterre, chez les hébergeurs (hôtels, gîtes, camping, etc), dans les boulangeries et les bureaux de poste, dans les cyber-bases et les bibliothèques.

GESTION DES DÉCHETS

La collecte des déchets et leur traitement par incinération, enfouissement ou recyclage, relèvent de la compétence de la collectivité.

La gestion des déchets ménagers se poursuit après la fusion, comme elle existait auparavant.

Ainsi les services proposés peuvent différer d'un secteur géographique à un autre, tant au niveau de la nature des déchets collectés que des modalités de collecte. De même, certaines prestations sont assurées par le personnel intercommunal, d'autres sont confiées à des prestataires privés.

L'année 2014 sera mise à profit pour harmoniser et optimiser les collectes des déchets sur l'ensemble du territoire tout en proposant des services de qualité.

COLLECTE DES DÉCHETS PIQUANTS ET TRANCHANTS (DASRI)

Cette collecte n'est plus assurée par la CCLO mais ce n'est pas du fait de la collectivité. Les pouvoirs publics ont agréé l'éco-organisme DASTRI pour mettre en œuvre cette filière. Cet éco-organisme se substitue donc aux collectivités pour la gestion de ces déchets. Les pharmaciens doivent vous remettre les boîtes vides et reprendre les boîtes pleines pour les expédier ensuite vers un site de traitement. Ce service continue à être gratuit pour le patient.

COMPOSTEURS ET CONTENANTS GRATUITS

- **Le compostage des déchets fermentescibles** est un bon moyen pour faire baisser la production de déchets. Si vous êtes intéressés et que vous ne disposez pas encore d'un composteur, il vous en sera remis un gratuitement par le service Déchets de la CCLO.

- **La valorisation du verre**

Les bilans de 2013 montrent que les tonnages de verre collectés sont encore faibles par rapport à la moyenne nationale. Or ce matériau est recyclable à l'infini. Les contenants vous seront remis gratuitement.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, RÉCLAMATION, DEMANDE DE CONTENANTS DÉCHETS, etc., contactez le service au 05 59 60 95 42, à l'exception des habitants de Bellocq qui devront s'adresser au Sietom de Chalosse.

6 897 229 €

le coût de fonctionnement de la gestion des déchets.



SERVICE ENVIRONNEMENT
TÉL. : 05 59 60 73 49
environnement@cc-lacqorthez.fr



ÉCONOMIE D'ÉNERGIES

■ PARTICULIERS

Soutien financier pour les travaux d'isolation, pour l'achat d'équipement de chauffage et de production d'eau chaude, pour le recours aux énergies renouvelables et pour la réalisation de diagnostic énergétique.

■ AGRICULTEURS

Mise à disposition d'outils spécifiques : bancs d'essai moteurs et journées thématiques. Soutien financier pour les équipements ou procédés qui améliorent l'efficacité énergétique, sur les systèmes de récupération d'énergie et les énergies renouvelables.

■ BÂTIMENTS COMMUNAUX

Aide financière pour les prestations ou travaux de maîtrise de la demande d'énergie et de recours aux énergies renouvelables pour l'ensemble du patrimoine bâti existant.

■ CONSEILS TECHNIQUES GRATUITS

Un chargé de mission énergie est à la disposition du public pour tout renseignement technique au siège de la CCLO à Mourenx et lors des permanences dans les communes (lire en page 11).

600 000 €

pour financer l'aide aux économies d'énergies.

■ TRAVAUX : HABITAT, VOIRIE

HABITAT

■ RÉHABILITATION DE L'HABITAT PRIVÉ

- **Programme d'Intérêt Général « Home 64 »** pour aider à financer des travaux de rénovation de l'habitat privé (dans le cas d'un logement vétuste), améliorer la performance énergétique et le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées.
- **Coup de pouce aux travaux** : en plus de l'aide du Département et de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), la CCLO finance des travaux d'amélioration de l'habitat à hauteur de 10 % du montant des travaux éligibles au PIG « Home 64 ».

■ RÉHABILITATION DE LOGEMENTS COMMUNAUX

La CCLO finance une partie des travaux de rénovation de bâtiments communaux, sous condition qu'ils soient réhabilités en logements et que le coût de la location soit modéré. Cette aide est plafonnée à **15 000 €** par logement en fonction de l'équilibre de l'opération.

■ AIDE À LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS À LOYER MODÉRÉ

- **Bailleurs sociaux** : la CCLO verse 3 % du coût du projet.

524 500 €

SERVICE HABITAT

TÉL. : 05 59 60 95 48

m-balesta@cc-lacqorthes.fr

Jours et horaires des permanences
du PIG HOME 64 en page 11.

pour l'amélioration de l'habitat privé, la rénovation de logements communaux et la production de logements locatifs à loyer modéré.

URBANISME

■ AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES COMMUNES

- **Instruction des permis de construire**, certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis d'aménager.
- **Élaboration et révision des plans locaux d'urbanisme et des cartes communales.**

■ UN SERVICE DE PROXIMITÉ

- Aide à la constitution de dossiers.
- Conseils aux particuliers.

SERVICE URBANISME

TÉL. : 05 59 60 73 50

urbanisme@cc-lacqorthes.fr

Jours et horaires des permanences urbanisme en page 11

ESPACE PUBLIC



■ VOIRIE, AMÉNAGEMENT, SÉCURISATION ET ENTRETIEN

Quelques exemples de chantiers 2014 : rénovation de 60 km de voies (poursuite du programme de rénovation des 1 351 km de voiries communales); mise en souterrain des réseaux; étude (en prévision de travaux) de l'aménagement du cœur de ville d'Orthez; aménagement des accès aux gares à Artix et à Orthez; aménagement des abords d'écoles et de crèches à Maslacq et Mourenx, réalisation de plusieurs études dont certaines liées à des problèmes de gestion pluviale (Serres-Sainte-Marie, Puyoô), entretien de ponts, etc.

■ ÉCLAIRAGE PUBLIC

Quelques exemples de chantiers 2014 : mise en conformité des armoires électriques, remplacement de luminaires (programme sur 3 ans qui concerne 1 300 points lumineux), etc. Par ailleurs, la CCLO met en place des actions de baisse des coûts énergétiques afin de compenser l'augmentation de la facture EDF de 5 % par an pendant encore 5 ans.

■ ESPACES VERTS

Entretien et aménagement des espaces, fleurissement, plantation, embellissement permanent de l'espace public, etc.

9 599 047 €

**PÔLE
AMÉNAGEMENT**
TÉL. : 05 59 60 95 47
amenagement@
cc-lacqorthes.fr

pour l'entretien de l'espace public des 61 communes.

JEUNESSE

AIDES À LA SCOLARITÉ & AUX ACTIVITÉS SPORTIVES



663 982 €

seront consacrés à financer des services visant à offrir à tous les enfants les mêmes chances de réussite scolaire.

■ AIDE AUX DEVOIRS GRATUITE

- Pour les 3 373 écoliers : en lien avec l'équipe pédagogique de chaque école, les enfants sont pris en charge par un intervenant dès la sortie des classes. Les enfants sont inscrits à l'aide aux devoirs sur proposition de l'enseignant ou la volonté des parents.
- Pour les 2 379 collégiens sur proposition de l'enseignant.

■ AIDE FINANCIÈRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La CCLO verse une aide qui varie entre 300 et 800 € par étudiant et par année scolaire; une aide spécifique est proposée pour les stages obligatoires.

■ AIDE À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Participation à l'acquisition de matériel pédagogique, financement de projets, voyages et de compétitions sportives dans le cadre scolaire pour les collégiens et les lycéens, aides aux foyers socio-éducatifs, associations coopératives et maisons des lycéens.

■ TRANSPORT ET PISCINE

Prise en charge du transport, des cours et des entrées - dans le cadre scolaire - à la piscine d'Artix, Arthez-de-Béarn, Monein, Mourenx, Orthez et Salies-de-Béarn.

**SERVICE
ENFANCE/ENSEIGNEMENT**
TÉL. : 05 59 60 95 48
s-habierre@cc-lacqorthez.fr

ENFANCE

■ LES CRÈCHES

La communauté de communes de Lacq-Orthez gère les crèches d'Orthez et de Lagor, seules structures publiques intercommunales avant la fusion.

Elle dispose de deux ans pour organiser le transfert de la compétence « crèches » à l'échelle de l'ensemble du territoire.

■ LES RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Pour les parents : mise à disposition d'une liste d'assistantes maternelles, accompagnement à la fonction d'employeur d'assistante maternelle : fiche de paye, contrat de travail, déclaration, aide financière, etc.

Pour les Assistantes Maternelles : lieu d'échange et d'information avec les collègues, animations, etc.

■ UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Il s'adresse aux futurs parents ou parents d'enfants de moins de 4 ans, aux membres de la famille qui en ont la garde et aux assistantes maternelles. Il propose notamment un espace de jeux pour les enfants accompagnés.

2 886 372 €

- Coût de fonctionnement des crèches d'Orthez et de Lagor.
- Construction des crèches d'Arthez-de-Béarn, de Sault-de-Navailles, de Baigts-de-Béarn et de Puyoô.
- Aide aux Relais Assistantes Maternelles (RAM) et aux Lieux Accueil Enfants-Parents (LAEP).



SERVICES À LA POPULATION

MOBILACQ, TRANSPORT À LA DEMANDE

Mobilacq 64 dessert depuis le 1^{er} février 2014 les 61 communes de la communauté de communes Lacq-Orthez.

Ce service fonctionne le matin, de 8h30 à 12h, et l'après midi de 13h30 à 17h, selon des jours définis.

Mobilacq assure la prise en charge des usagers à l'un des 231 points d'arrêt et dessert 8 destinations : Arthez-de-Béarn, Artix, Lagor, Monein, Mourenx, Orthez, Puyoô et Sault-de-Navailles.

Pour les personnes à mobilité réduite, la prise en charge peut être effectuée directement au domicile de l'utilisateur.

Il suffit d'appeler le numéro vert : 0800 64 24 64 (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h) pour réserver son trajet à partir d'une ville départ.

SERVICE TRANSPORT
TÉL. : 05 59 60 49 59
b-rance@cc-lacqorthez.fr

280 000 €

pour les frais de fonctionnement du transport à la demande.



ÉCOLES DE MUSIQUE

La CCLO dispose de 2 ans pour préparer le transfert de la compétence « écoles de musique » et l'intégration de l'école municipale d'Artix au sein de l'intercommunalité. Les 4 autres écoles de musique du territoire ont un statut associatif et reçoivent des aides de leurs mairies. La CCLO va prochainement se substituer à chaque mairie dans la prise en charge de cette contribution. Une harmonisation des tarifs et des conditions d'accès sera réalisée à ce moment-là.



235 000 €

pour l'école de musique intercommunale à Orthez : participation à la fin de la construction de l'école, à l'acquisition d'instruments et de mobilier.

PLANS LOCAUX DE RANDONNÉES

La communauté de communes de Lacq-Orthez dispose de deux Plans Locaux de Randonnées (PLR) proposant 57 itinéraires – pédestres et/ou VTT - sur l'ensemble du territoire. Pour les découvrir, les randonneurs peuvent se procurer des guides de randonnées auprès des offices de tourisme Cœur de Béarn et Béarn des Gaves.



LECTURE PUBLIQUE

Le réseau Pôle lecture regroupe 23 bibliothèques (voir coordonnées des bibliothèques de Mourenx et d'Orthez en page 10) qui offrent un catalogue commun informatisé ainsi que de nombreux services :

- Réservations des livres de toutes les bibliothèques sur le site : www.pole-lecture.com
- Acheminement des livres réservés dans la bibliothèque du lecteur.
- Lectures, contes et animations dans les bibliothèques.

67 000 €

pour financer le réseau du pôle lecture.

RÉSEAU CYBER-BASES

- Pour accéder librement à un ordinateur, messagerie, internet, effectuer une recherche d'emploi, se perfectionner dans le multimédia, etc.
- 9 antennes (voir coordonnées des cyber-bases de Mourenx et d'Orthez en p.10).
- 1 cyber-base mobile se déplace dans les zones rurales.

■ RÉSEAU POLE LECTURE

■ MOURENX

Bibliothèque municipale - Place Jules Verne
Tél : 05 59 60 25 99
Courriel : biblio@biblio-mourenx.com
Horaires d'ouverture :
Mardi : 14h-18h
Mercredi, samedi : 9h30-12h / 13h30-17h
Jeudi, vendredi : 13h30-17h

■ ORTHEZ

Bibliothèque municipale - 30 place du Foirail
Tél : 05 59 69 36 68
Courriel : contact@mediatheque-orthez.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi, jeudi : accueil des groupes sur RDV
Mardi, mercredi, vendredi : 9h30-12h / 13h-18h
Samedi : 9h30-17h

■ CYBER-BASES

■ MOURENX

20 place du Béarn
Tél : 05 59 71 71 16
Site internet : www.cyber-base.org
Horaires d'ouverture :
Mardi : 9h30-12h / 14h-18h30
Mercredi : 9h30-12h / 14h-18h30
Jeudi : 14h-18h30
Vendredi : 9h30-12h / 14h-18h30
Samedi : 9h30-13h30

■ ORTHEZ

Rdc du centre sociaux-culturel - 2 rue Pierre Lasserre
Tél : 05 59 67 25 61
Horaires d'ouverture
lundi de 14h à 16h
mardi de 9h30 à 12h30
jeudi de 14h à 18h30
samedi de 9h à 12h

■ RELAIS AMAYRA

■ ARTHEZ-DE-BÉARN

Maison de la communauté de communes
1 passage Barrailh
■ Relais assistantes maternelles
Animations, les mardi et jeudi : 9h30-11h30.
Point info, les mardi et jeudi : 13h30-17h.
■ Lieu d'accueil parents-enfants
2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois : 9h30-11h30.

■ ARTIX

20 cité Pondix
Tél : 05 59 53 91 76
Courriel : amayra@wanadoo.fr
■ Relais assistantes maternelles
Animations, les lundi, mardi et vendredi : 9h30-11h30.
Point info, du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h30-17h30 et 17h30-19h sur RDV; le vendredi : 9h-12h.
■ Lieu d'accueil parents-enfants
1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois : 9h30-11h30.

■ LAGOR

Rue des écoles
■ Relais assistantes maternelles
Animations, le mardi : 9h30-11h30
Point info, le mardi : 13h30-17h.

■ MONEIN

Maison de l'enfance - avenue du Pont-Lat
■ Relais assistantes maternelles
Animations, les lundi et jeudi : 9h30-11h30
Point info, les lundi et jeudi : 13h30-17h
■ Lieu accueil parents enfants
Vendredi : 9h30-11h30.

■ MOURENX

Groupe scolaire de Bordeu - annexe 2^{ème} étage - rue Charles Bordeu
■ Relais assistantes maternelles
Animations, les mardi et vendredi : 9h30-11h30
Point info, le lundi : 13h30-17h
■ Lieu d'accueil parents enfants
Mardi : 9h30-11h30

■ RELAIS DU PAYS D'ORTHEZ

■ ORTHEZ

Maison de la Petite enfance
2 rue Pierre Lasserre
Tél : 05 59 67 26 33
Courriel :
maison.petite.enfance@cc-lacqorthes.fr
■ Relais assistantes maternelles
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h



■ ÉCONOMIE :

EUROLACQ

Parc d'activités Eurolacq - 64170 Artix
Tél : 05 59 53 99 99
Courriel : contact@eurolacq.com
Site internet : www.eurolacq.com
Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 14h-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

GIP CHEMPARC

c/o Sobegi - Pôle 4 - Avenue du Lac
64150 Mourenx - France
Tél : 05 59 92 75 10

POLE I.ÉTECH

Zone des Saligues - Rue Louis Rabier
64300 Orthez
Tél : 05 59 60 84 21

■ À VOTRE SERVICE !

■ DÉCHETTERIES

■ ARTHEZ-DE-BÉARN

2 route du pont neuf
Tél : 05 59 67 41 76
Du mardi au samedi inclus :
■ 9h-12h / 13h30-17h30 (hiver)
■ 9h-12h / 14h à 18h (été)

■ CARDESSE

Route départementale 9
Mardi et jeudi : 14h-17h (hiver); 15h-18h (été)

■ LUCQ-DE-BÉARN

Route départementale 2
Samedi : 9h-12h30

■ MASLACQ

27 route de Loubieng
Tél : 05 59 67 31 89
Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
■ 9h-12h30 / 13h30-18h (hiver)
■ 9h-13h / 15h-19h (été)

■ MONEIN

Route de Pardies
Tél : 05 59 21 48 59
Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h / 13h30-18h30

■ MOURENX

Avenue du Lac - RD 281
Tél : 05 59 60 05 80
Du lundi au samedi : 10h-19h
Dimanche : 9h-12h.

■ ORTHEZ

Route de Bonnut
Du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h / 13h30-17h30 (hiver);
8h-12h / 13h30-17h30 (été)

■ RAMOUS

Route impériale
Tél : 05 59 65 97 01
Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h (hiver);
9h-12h / 13h30-17h30 (été).

■ PERMANENCES D'INFORMATION MENSUELLES :

■ PIG HOME 64 :

De 10h à 12h - sans rendez-vous

■ CCLO - MOURENX :

Rond-point des Chênes
Tél : 05 59 60 95 48
■ 3^{ème} mercredi du mois

■ CCLO - ORTHEZ :

9 avenue du Pesqué
Tél : 05 59 60 95 48
■ 3^{ème} jeudi du mois

■ AIDE AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE :

Fabienne PIT (chargée de mission énergie)
Courriel : f-pit@cc-lacqorthes.fr
Tél. : 05 59 60 73 49

■ CCLO - MOURENX

Rond-point des Chênes
■ Tous les jours (hors permanences mai-
ries), de préférence sur RDV

■ CCLO - ORTHEZ

9 avenue du Pesqué
■ 3^{ème} vendredi du mois

■ MAIRIES :

de 14h00 à 16h30 (sur RDV de préférence)

■ ARTHEZ-DE-BÉARN : 1^{er} vendredi du mois

■ PUYOÔ : 2^{ème} vendredi du mois

■ MONEIN : 4^{ème} vendredi du mois



■ BUREAU DU LOGEMENT :

■ MAIRIE DE MOURENX :

Sandra Maldonado
Horaires d'ouverture mairie
Tél : 05 59 60 07 23

■ MAIRIE D'ARTIX :

Corine Clugnac
Horaires d'ouverture mairie
Tél : 05 59 83 29 54

■ URBANISME :



■ CCLO - MOURENX :

Rond-point des Chênes
Tél : 05 59 60 73 50
■ Du lundi au vendredi sur RDV

■ CCLO - ORTHEZ :

9 avenue du Pesqué
Tél : 05 59 60 81 61
■ Du lundi au vendredi sur RDV

■ MAIRIES :

■ ARTHEZ-DE-BÉARN : mardi, 14h-16h

■ ARTIX : mercredi, 10h-12h

■ MONEIN : mardi, 14h-16h

■ MASLACQ : sur RDV au 05 59 60 73 50

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Rond-point des chênes - BP 73 - 64150 Mourenx
9 avenue du Pesqué - 64300 Orthez

contact@cc-lacqorthiez.fr
www.cc-lacqorthiez.fr

■ ACCUEIL.....05 59 60 03 46

LIGNES DIRECTES :

■ PÔLE RESSOURCES05 59 60 95 41

Vie associative05 59 60 95 41
Communication05 59 60 73 55
Ressources humaines05 59 60 73 51
Finances & marchés publics05 59 60 95 44
Informatique/Aménagement numérique..05 59 60 73 57
Système d'Information Géographique ..05 59 60 73 54

■ PÔLE AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE05 59 60 95 47

Voirie / Eclairage public / Bâtiments...05 59 60 84 24
Urbanisme Mourenx05 59 60 73 50
Urbanisme Orthez05 59 60 81 61
Espaces verts / Bureau d'études.....05 59 60 55 60

■ PÔLE ANIMATION
DU TERRITOIRE05 59 60 95 46

Plan local de randonnée05 59 60 95 46
Transport à la demande.....05 59 60 49 59
Habitat05 59 60 95 48
Petite enfance05 59 60 49 59
Aide aux devoirs/Aides aux étudiants...05 59 60 95 48
Politiques contractuelles05 59 60 95 48

■ PÔLE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE.....05 59 60 73 56

Commerce et artisanat.....05 59 60 84 28
Aides aux entreprises05 59 60 84 22
Foncier / Agriculture05 59 60 84 21
Tourisme05 59 60 55 06

■ PÔLE ENVIRONNEMENT05 59 60 73 49

Service déchets05 59 60 95 42
Aides aux économies d'énergie05 59 60 73 49
Risques technologiques et naturels...05 59 60 73 49

OFFICES DE TOURISME

COEUR DE BÉARN

58 rue du commerce
34360 Monein
Tél : 05 59 12 30 40
Courriel : contact@coeurdebearn.com
Site internet : www.coeurdebearn.com

BÉARN DES GAVES

Maison Jeanne d'Albret - Rue Bourg Vieux
64300 Orthez
Tél : 05 59 38 32 84
Courriel : orthez@bearndesgaves.com
Site internet : www.tourisme-bearn-gaves.com

Depuis 2010, les offices de tourisme Coeur de Béarn et Béarn des Gaves travaillent ensemble à la promotion touristique du territoire.

En mettant en commun les moyens financiers et humains, les offices ont pu mener des actions de plus grande ampleur et ainsi dynamiser le tourisme à l'échelle du Béarn. Parmi ces actions : création d'un site internet commun en anglais afin de développer le tourisme étranger, communication commune sur les Assiettes de Pays.



430 060 €

pour que les deux offices poursuivent leurs actions en faveur du tourisme sur les deux territoires.

